

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du **13 avril 2023**

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **21**
de présents : **16**
de votants : **21**

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, le Conseil Municipal de la Commune de OGY-MONTOY-FLANVILLE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

Etaient présents :

Mmes BAYEUR Laurence, BECKER Aline, FRANCOIS Andrée, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, HAJRI Sabrina, MANGIN Marie-Françoise, MARX Anne-Marie,

Mrs BASTIEN Alain, DIM Lucien, ERBOSTOSER Laurent, FRERY Francis, GRANDJEAN Guillaume, LEVE Damien, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

Etaient absents excusés : /

Etaient absents : /

Procurations :

Madame BADIE Nataly a donné procuration à Madame Anne Marie MARX
Madame SIMONIN Valérie a donné procuration à Monsieur LEVE Damien
Monsieur DIETRICH François a donné procuration à Madame Andrée FRANCOIS
Monsieur LACOGNATA Alain a donné procuration à Monsieur Sébastien MANGIN

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/03/2023.
Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 20/04/2023.

N° 30/2023

CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CREATION D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL « PERISOLEIL »

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Eric GULINO, Maire.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par **21 VOIX POUR :**

- **ACCEPTE** la proposition du bureau d'étude LVRD concernant le contrat de maîtrise d'œuvre pour la création d'un lotissement communal Périsoleil pour un montant de **4 150 € HT** pour la mission partie études, **2 950 € HT** pour la mission de maîtrise d'œuvre partie « travaux concessionnaires » ;
- **AUTORISE Monsieur le Maire** à signer le contrat de maîtrise d'œuvre ;
- **VOTE** les crédits nécessaires à cet effet.

Pour extrait conforme
Ogy-Montoy-Flanville, le 13 avril 2023

